



Enviropea
148, rue du Fbg St-Denis
75 010 Paris
01 42 93 21 96
enviropea@enviropea.com
@enviropea

SOMMAIRE

Actualités d'Enviropea p.2

Actualités des politiques environnementales européennes p.3

Mouvements dans les différentes Directions de la Commission européenne p.5

Actualités des financements européens et nationaux p.5

Projets européens p.6

Documents et ressources p.7

Textes réglementaires p.9



■ Edito

Toute l'équipe d'Enviropea vous souhaite une très bonne année 2019 locale, régionale, nationale, européenne, internationale et planétaire pour vous et vos proches !

Cette nouvelle année 2019 sera l'année des langues autochtones et du tableau périodique des éléments chimiques pour l'UNESCO, et l'année internationale de la modération pour les Nations-unies (en France, c'est plutôt mal parti !).

Ce sera aussi l'année du cochon (à partir du 5 février) dans l'astrologie chinoise.

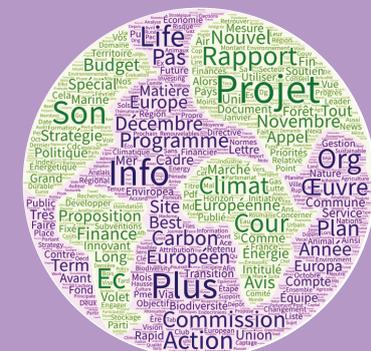
Pour l'Europe ce sera avant tout l'année des élections au Parlement européen (le 26 mai), d'une nouvelle Commission et du vote du cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027 ainsi que le départ de nos amis anglais (#sitoutvabien). Selon les uns ou les autres, ce sera l'année de tous les dangers ou de tous les espoirs !

La Roumanie présidera le Conseil de l'UE durant le premier semestre 2019 et sera le premier maillon du trilogue Roumanie-Finlande-Croatie.

Le journal « La Croix » a titré « La présidence roumaine de l'UE démarre sous haute tension : Ce top départ arrive dans un climat d'extrême tension, alors que le chef du parti au pouvoir en Roumanie, Liviu Dragnea, poursuit la Commission de Bruxelles devant la justice européenne, à la suite d'une enquête le mettant en cause sur l'utilisation de fonds européens ».

Plus d'infos sur la présidence roumaine sur www.romania2019.eu

La lettre 81 en mots :





■ Campagne d'adhésion 2019

Enviropea a lancé sa campagne d'adhésion pour l'année 2019. Durant cette année européenne stratégique, nous offrons à nos adhérents un accompagnement personnalisé, une demi-journée de formation-coaching projet. Retrouvez toutes les informations et le formulaire d'adhésion 2019 sur www.enviropea.com/adhesion

■ Reconduction de l'assistance LIFE du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Enviropea a été reconduite pour une période de 4 ans comme équipe d'assistance des points de contacts nationaux LIFE au MTES. Cette reconduction est pour toute l'équipe, la reconnaissance de la qualité du travail fourni auprès des porteurs de projets français ; Enviropea assurant sans discontinuer cette mission depuis 2003.

Plus d'infos sur le site LIFE du MTES : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programme-europeen-financement-life

■ Partenaire du Comité 21

Enviropea a engagé un partenariat avec le Comité 21, association de référence pour les parties prenantes de la transition écologique et du développement durable aux niveaux local, régional et national.

Outre la participation aux ateliers du Comité 21, ce partenariat a conduit à la mise en place d'une formation du Comité 21 sur les politiques et programmes européens pour l'environnement et le climat.

Une première session s'est tenue au printemps 2018 et une deuxième sera proposée à l'automne 2019.

Plus d'infos sur les journées de formation Comité 21 – Enviropea sur www.comite21.org et comite21@comite21.org

■ Accompagnement de l'agence NEXA

Sur des bases similaires à la convention qui lie Enviropea à la Région Pays de la Loire dans le cadre du programme ACE 2020 (voir notre lettre n°80), Enviropea a été mandatée par NEXA (Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation au service de l'économie réunionnaise), pour engager une démarche de formation/mobilisation/accompagnement des entreprises et organisations réunionnaises autour des programmes européens mobilisables dans le domaine de l'environnement et du climat.

Plus d'infos sur ACE 2020 et sur NEXA La Réunion sur les sites suivants :

www.europe.paysdelaloire.fr/comment-la-region-agit-en-europe/soutien-et-accompagnement/ace-2020 et www.nexa.re

Programmes 2014 - 2020 et perspectives post 2020



■ Cadre financier 2021-2027 : Communication de la Commission intitulée « Vers la conclusion rapide d'un accord sur un budget à long terme pour les priorités de l'Europe »

La Commission faisait un rêve : « arriver à boucler la programmation financière 2021-2027 avant les élections du 26 mai 2019 lors du sommet européen prévu à Sibiu (Roumanie) le 9 mai prochain ». Il ne s'agissait rien moins que de faire voter le budget des 7 années qui suivront la mise en place d'une Commission et d'un Parlement qui seront désignés moins d'un mois plus tard !

La Communication du 4 décembre (COM(2018)814) est un magnifique numéro d'auto-promotion (maintenir la dynamique, un train de mesure moderne et équilibré, un accord rapide au profit de tous les européens, un budget plus simple, plus rationalisé et plus transparent, un budget plus flexible, etc.) de l'actuelle Commission pour convaincre les parlementaires européens et les États-membres du bien-fondé du budget qu'elle propose. Mais pour ce qui est de son adoption avant les élections européennes : c'est raté !



■ Journée nationale d'information LIFE au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

Le MTES organisera une journée d'information sur le programme LIFE, le mercredi 10 avril 2019.

Plus d'informations à venir sur le site du MTES, www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programme-europeen-financement-life

■ Rapport spécial n°31/2018 de la Cour des comptes européenne sur le bien-être animal dans l'UE.

La CCE a publié un rapport spécial portant sur le bien-être animal dans l'UE intitulé « réduire la fracture entre objectifs ambitieux et réalité de la mise en œuvre ».

Partant du constat que les normes réglementaires de l'UE en matière de bien-être animal sont parmi les plus strictes au monde et que les citoyens européens ont un intérêt croissant pour ces problématiques, la cour s'est livrée à un audit de la situation actuelle au vue de la dernière stratégie en date qui couvrait les années 2012 à 2015. La cour des comptes s'est intéressée au bien-être des animaux d'élevage et à la mise en œuvre de cette stratégie, en ciblant particulièrement les objectifs clés que sont le respect des normes minimales et l'optimisation des synergies avec la PAC.

Bien que des progrès aient été permis et encouragés par cette stratégie (tels que la conduite en groupe des truies ou l'interdiction des cages non aménagées des poules pondeuses), la Cour note également des failles dans l'application des normes minimales ou encore dans l'utilisation de la PAC pour promouvoir des normes plus ambitieuses. Des faiblesses sont toujours présentes, comme cela a pu être observé pour la caudectomie systématique chez les porcs, les longs trajets de transport ou l'abattage sans étourdissement.

La CCE émet 4 recommandations portant sur :

1. Le cadre stratégique de la politique de la Commission en faveur du bien-être des animaux
2. Les orientations et mesures d'application de la Commission en matière de respect des règles
3. L'amélioration de la coordination entre les inspections officielles et les contrôles de conditionnalité
4. L'utilisation du soutien au développement rural pour atteindre les objectifs en matière de bien-être des animaux

Plus d'infos sur la politique européenne en matière de bien-être animal, dans notre lettre n° 78 sur <http://www.enviropea.com/ressources/nos-lettres>

■ COM(2018)773 du 28 novembre 2018 : « Une planète propre pour tous- Une vision européenne stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat »

En novembre 2018, la Commission a présenté une nouvelle stratégie visant la transformation de l'espace européen en espace neutre en CO₂ (COM(2018)738) - et un ensemble de documents regroupés dans l'intitulé « 2018 – Vision for a long term EU strategy for reducing greenhouse gas emissions ». Cette stratégie, appelée « Une planète propre pour tous » vise à réussir cette « neutralisation » d'ici 2050 grâce à une baisse des émissions de 80 à 95%, couplée à une action de captage du CO₂.

Pour cela, la Commission s'est fixé deux échéances : 2030 et une réduction de 40% des émissions de GES, et l'adoption, en 2020, d'une nouvelle stratégie 2050 « à long terme ».

« Une planète propre pour tous » implique tous les secteurs : agriculture, transport, agroforesterie, énergie, industries, villes, etc.

Le document compare 8 scénarios afin de faire ressortir ceux menant à la plus forte baisse des émissions. Ils mettent en œuvre, pour l'essentiel, des solutions existantes : économie circulaire, hausse de l'efficacité énergétique, protection et développement des forêts et des sols en tant que puits de carbone, etc. Surtout, la stratégie propose une action conjointe autour de sept grands axes qui semblent devoir être les priorités futures de la Commission :

- L'efficacité énergétique, notamment via les systèmes intelligents, de nouvelles normes, et la rénovation pour obtenir des bâtiments à émissions nulles,
- Décarboner entièrement l'approvisionnement énergétique de l'Union ; substitution de l'électricité issue des énergies fossiles ; électricité produite à 80% par les énergies renouvelables, principalement maritime ; recours à l'hydrogène pour le stockage de l'énergie et comme vecteur d'énergie ; décentralisation du système énergétique et gouvernance, etc.
- La mobilité propre, sûre et connectée ; énergie électrique, batteries plus performantes et moins lourdes, véhicules autonomes, biocarburant/carburants de synthèse, harmonisation paneuropéenne, etc. mais aussi mobilités urbaines et douces,
- L'économie circulaire et l'industrie bas-carbone ; recyclage et réemploi, information des consommateurs, modernisation des installations, captage et utilisation du CO₂,
- Une Infrastructure de réseaux intelligents et interconnexions ; transport, énergie,
- La bioéconomie et les puits de carbone ; agroforesterie, agriculture durable et résiliente, biomasse,
- Le captage et stockage du CO₂ ; principalement pendant la phase de transition, pour les industries à forte intensité énergétique, et pour la production d'hydrogène décarboné.

Cette stratégie pourrait trouver une application concrète très prochainement dans la nouvelle programmation LIFE : comme annoncé dans notre dernière lettre, le programme LIFE 2021-2027 pourrait subir deux grandes évolutions, d'abord l'augmentation de 60% de son budget, ensuite l'apparition d'un volet « Transition énergétique ».

Le sous-programme Climat serait ainsi doté d'un budget de 1,95 Md€ : un milliard d'euros pour un nouveau volet « transition énergétique » et 950 millions pour le volet « adaptation et atténuation du changement climatique ».

Nous expliquions alors que l'attribution des possibles 60% supplémentaires pouvait se faire de plusieurs manières : hausse du nombre de projets financés, hausse des budgets par projet, ou bien hausse des taux de co-financement.

Des pressions sont en ce moment engagées pour favoriser ce dernier choix, notamment pour le volet transition énergétique. Les associations Fedarene, Eurocities, Energy Cities et Climate Alliance ont adressé une recommandation en ce sens à la Commission. La thématique était en effet jusqu'ici traitée au sein du programme Horizon2020, et la lettre ouverte adressée à la Commission demande à ce qu'un taux de cofinancement de 80 à 100% soit conservé. Cela impliquerait cependant une forte disparité entre volets (60 à 75% pour Nature et Biodiversité, 55% pour les autres) qui pourrait pousser certains porteurs de projet à faire rentrer leur proposition au « chausse-pied » dans un volet non pertinent.

Il reste un an à la Commission pour faire son choix.

En complément et sur le même sujet :

- Le document « in-depth analysis in support of the Commission Communication COM(2018) 773 »
 - Le rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique. (COM(2018)738 du 12/11/2018)
 - Le rapport de la Commission « Prix et coûts de l'énergie en Europe ». COM(2019)1 du 9/01/2019
 - Le rapport de la Commission sur le fonctionnement du marché européen du carbone. COM(2018)842 du 17/12/2018
 - Le rapport spécial n°24 de la Cour des comptes européenne : « Démonstration du captage et du stockage du carbone ainsi que des énergies renouvelables innovantes à l'échelle commerciale dans l'UE – les progrès enregistrés au cours de la dernière décennie n'ont pas répondu aux attentes ». Ce rapport est en particulier très critique sur le programme NER 300 (trop complexe, peu efficace, mal managé)
 - Un grand nombre de « Factsheets » : long-term strategy for greenhouse gas emissions reduction, economic transition, industrial transition, societal transition, putting the Financial sector at the service of the climate, EU external investment plan (opportunities for Africa and the EU neighbourhood region), urban investment support for cities, clean energy for islands initiative, structural support action for coal and carbon intensive regions, european youth for climate action, smart finance for smart buildings investment facility, EU rulebook for investment in energy performance of public buildings, investing in clean industrial technologies, clean-connected and competitive mobility.
- Documents à retrouver sur https://ec.europa.eu/clima/policies/strategies/2050_en#tab-0-1



■ Directive sur les inondations

Rapport spécial n°25/2018 de la Cour des comptes européenne (CCE) : « Directive sur les inondations : des progrès ont été réalisés dans l'évaluation des risques, mais la planification et la mise en œuvre demandent à être améliorées ».

Au rayon des satisfactions : la mise en œuvre des plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) dans tous les États membres

Au rayon des améliorations demandées par la CCE : l'harmonisation des données et le manque de connaissances sur l'impact du changement climatique, les analyses coûts-bénéfices pour la conception des projets, la difficulté de mise en œuvre des projets d'infrastructures vertes, la couverture par les assurances privées, l'insuffisance des réglementations en matière d'occupation des sols et d'aménagement du territoire, les besoins de financement non couverts et non programmés.

Le rapport souligne que les dommages causés par les inondations pourraient s'élever à 20 Md€ par an d'ici 2020 et 46 Md€/an d'ici 2050.

À lire également, les rapports suivants de la Cour des comptes européenne :

- rapport spécial n°33/2018 « Lutte contre la désertification dans l'UE : le phénomène s'aggravant, de nouvelles mesures s'imposent »
- rapport spécial n°35/2018 « Mise en œuvre de fonds de l'UE par des ONG : des efforts supplémentaires sont nécessaires pour plus de transparence ».
- Opinion n°7/2018 concernant les propositions de la Commission relative à la politique agricole commune dans la période post 2020

Et les engagements de l'Union européenne dans le cadre de la conférence « Notre Océan » (la 5^e édition s'est tenue à Bali en octobre 2018) : 23 engagements (économie de la mer, changement climatique, pollution marine, protection, pêches soutenables, etc.) et 300 millions d'euros pour des océans propres, sains et sûrs.

Plus d'infos sur les engagements européens sur http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-18-6210_es.htm et <https://ocean2018.org>



À la DG Environnement le conseiller principal du Directeur général, Thomas Verheye a la responsabilité de la finance et des investissements verts. Quelques nouveaux Chefs d'Unité adjoints : Silviya Aile à l'Unité B3 (gestion des déchets), Luca Perez à la F2 (Coopération environnementale bilatérale et régionale), Manfred Rosenstock à la A3 (éco-innovation et PME) et Bernhard Berger à la B2 (substances chimiques).

À visiter : <https://ec.europa.eu/easme/en/life>, le nouveau site LIFE sur le site (en anglais) de la Commission européenne et de la DG Environnement .

Actualité des financements européens et nationaux



■ Actions innovantes urbaines : les 4 priorités du 5^e appel déjà présentées

Simultanément au dépôt des propositions pour le 4^e appel (fixé au 31 janvier 2019) la Commission a publié les priorités du 5^e appel du programme Actions innovantes urbaines (pour un dépôt des dossiers en janvier 2020).

Il s'agit de 2 priorités environnementales (qualité de l'air et économie circulaire) déjà présentes lors des appels précédents et de 2 nouvelles priorités (culture et patrimoine culturel, changement démographique).

Le détail et les attendus plus précis de ces priorités seront publiés en avril prochain.

<https://www.uia-initiative.eu/fr/news-events/topics-uia-5th-call-proposals-revealed>

■ Programme BEST 2.0 pour la biodiversité Outre-Mer

Le programme BEST (Biodiversity and Ecosystem Services In EU Overseas Countries and Territories) fait partie de la « EU Biodiversity for Life (B4Life) Flagship Initiative ». Son objectif est de promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des services écosystémiques dans les régions ultrapériphériques et les pays et territoires d'Outre-Mer.

Les projets peuvent concerner la création et la gestion d'aires terrestres et marines protégées, la lutte contre les espèces invasives, les services écosystémiques pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, l'évaluation économique des services écosystémiques, l'augmentation du niveau de connaissances et l'éducation liée à l'environnement, au networking et à la communication.

En moyenne, le partenariat compte entre un et neuf partenaires.

Alors que BEST 2.0 est dédié aux Pays et Territoires d'Outre-Mer, l'initiative BEST RUP, qui a été créée en 2017, vise directement les régions ultrapériphériques.

Pour rappel : La Martinique, la Guadeloupe et Saint-Martin, La Réunion, Mayotte et la Guyane sont des « outermost regions » ou régions d'outre-mer et sont considérées comme des territoires de l'Union. On les qualifie également de RUP pour Régions Ultra-Périphériques.

Par contre la Nouvelle Calédonie, les Terres australes, Saint-Pierre et Miquelon (entre autres) sont des overseas countries and territories ou pays et territoires d'outre-mer (OCT ou PTOM).

Différents types de subventions existent :

- en deux étapes : les petites subventions rapides (inférieures à 50 000€, entre 12 et 18 mois) ; les petites subventions (entre 50 000 € et 100 000 €, entre 12 et 24 mois)
- en une étape : les subventions moyennes (entre 100 000 € et 400 000 € pour une durée moyenne inférieure à 36 mois)

Les subventions peuvent couvrir jusqu'à 100% des coûts sauf pour les moyennes subventions qui nécessitent un cofinancement minimum de 5%.

Plus de 90 projets ont été financés par l'Initiative BEST (2011-2018), dans 9 RUP et 25 PTOM.

Plus d'informations : http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/best/index_fr.htm

<https://www.iucn.org/theme/marine-and-polar/our-work/eu-overseas/best-20-grant-programme>

https://www.iucn.org/sites/dev/files/content/documents/best_2_0_presentation.pdf

■ Le programme Leader en France : « Risque de crash généralisé » titre la Gazette des Communes

10% d'engagement, 2,2% de paiement à fin 2018, la France avant-dernier pays de l'UE pour la consommation des crédits du programme LEADER (sur les budgets 2014-2020).

Alors que ce très ancien (et apprécié) programme de soutien au développement rural se voulait souple, adapté aux territoires, c'est une véritable usine à gaz qui s'est constituée et paralyse depuis 2014 la mise en œuvre et le paiement des aides.

On parle tout de même d'un budget de 700 M€ pour lesquels seulement 10M€ avaient été payés fin septembre 2018 avec un gros risque de dégageant d'office, c'est à dire de renvoi de ces budgets à Bruxelles pour non utilisation. La gestion de ce programme au niveau régional s'avère désastreuse (« excellence dans la complexité » titre ironiquement la Gazette des Communes) dans la mesure où, aussi, le ministère de l'agriculture n'a pas facilité la transition.

Article complet sur <https://www.lagazettedescommunes.com/591351/programme-leader-tout-le-monde-na-pas-pris-conscience-du-marasme-dans-lequel-on-est>
Pour une analyse de fond sur le programme LEADER on lira avec intérêt le « keynote paper » de Robert Lukesch « LEADER reloaded » téléchargeable sur <https://leaderconference.minhaterra.pt/rwst/files/I21-20181009XLEADERXRELOADEDXPAPERXROBERTXLUKESCH.PDF>
Et l'audition au parlement européen du 22 novembre 2018 sur <https://www.aeidl.eu/en/news/latest-news/4619-leader-in-the-witness-box.html>

■ Le NCFE sort de l'ombre

Annoncé en grande pompe, démarré dans la plus parfaite discrétion, élargi à la thématique de la nature en ville, le Natural Capital Financial Facility est censé pouvoir financer des projets de conservation de la nature de grande envergure. Ce n'est pas moins de 50 M€ qui ont été ponctionnés sur le budget LIFE 2014-2020 par ce « nouvel instrument financier » dit innovant. Son défaut majeur, il s'agissait d'un financement via des prêts (bonifiés) de la BEI et non via des subventions.

Il y a pour l'heure (5 ans après son lancement), 3 projets affichés comme financés et 4 en attente (under appraisal).

Les 3 projets financés sont :

- Rewilding Europe Capital
- Irish Sustainable Forest Fund (SLM Silva Fund)
- Natural Capital investments for Croatia (Croatia Bank for Reconstruction and Development)

Parmi les 4 projets à l'étude on trouve le projet porté par CDC Biodiversité (6 M€) dont l'objectif est décrit ainsi : « Prêt à CDC Biodiversité afin de soutenir l'extension de son programme d'activités de compensation de pertes de biodiversité pour soutenir le développement durable urbain ».

Plus d'infos sur : <http://www.eib.org/en/products/blending/ncff/in-a-nutshell/index.htm>

■ 3^e appel FACCE-SURPLUS : sustainable and resilient agriculture for food and non food systems.

Plus d'infos sur <https://www.facejpi.com/Research-Themes-and-Achievements/Sustainable-intensification-of-agriculture/ERA-NET-cofund-FACCE-SURPLUS>

Projets européens



■ Les premiers projets intégrés LIFE français sur le web

- Le projet **MarHa** (Habitats marins) de l'AFB (AAMP)

Site internet du projet : <http://www.aires-marines.fr/Partager/Projets-europeens/Marha-un-projet-Life-integre-sur-les-habitats-naturels-marins>.

À noter que l'AFB met en ligne la totalité des documents (concept-note et proposition complète).

- Le projet **SmartWaste** du Conseil régional de Provence Côte d'Azur

Site internet du projet : <http://www.lifeipsmartwaste.eu>

■ Projets financés dans le cadre du programme PME en 2018.

Trois dates de dépôt (1^{ère} étape) avaient été fixées en 2018

Au dernier appel (le 5 septembre 2018), 2111 propositions ont été déposées et 244 retenues. Parmi celles-ci seulement 15 propositions françaises. Elles étaient 18 au « cut off » du 3 mai et 22 à celui du 8 février 2018.

À noter que des projets émanant de Turquie, de Suisse (23 projets retenus à l'appel de septembre 2018), de Norvège ou d'Israël ont été financés.

Chaque projet retenu recevra un budget de 50 k€ pour préparer la phase de développement du projet (business plan) dont la demande de financement fera l'objet de la 2^e étape du programme PME.

La prochaine date de dépôt des propositions au programme PME (1^{ère} étape) est fixée au 13 février 2019.

Liste des projets retenus sur : https://ec.europa.eu/info/news/eic-pilot-246-innovators-selected-funding-bring-their-innovations-faster-market-2018-oct-29_en

■ Résultats Biodiversa-Belmont Forum

17 projets internationaux (sur 143 propositions) ont été retenus sur la liste principale de l'appel lancé en septembre 2017 sur la thématique "Scenarios of Biodiversity and Ecosystem Services". Ils représentent un montant de l'ordre de 28 M€. On notera les projets suivants coordonnés par des équipes françaises :

- FutureWeb - Climate and land use change threat to the vertebrate European food web structure and functioning
- REEF-FUTURES - The futures of reef services in the Anthropocene
- SOMBEE - Scenarios of Marine Biodiversity and Evolution under Exploitation and climate change

Plus d'infos et liste complète des projets retenus sur : <http://www.biodiversa.org/1360>

Rappelons que l'appel 2018-2019 sur le thème « Biodiversité et son influence sur la santé des animaux, des plantes et des hommes » est clôt (1^{ère} étape le 16 novembre 2018 et proposition complète le 8 février 2019).

■ Présentation des projets européens concernant la recherche en matière de préservation du patrimoine culturel – projets financés par H2020 et les programmes de R&D précédents - dans le document « Innovation in cultural heritage research (for an integrated European research Policy) »

https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/conferences/innovation_and_cultural_heritage_conference_2018_-_agenda.pdf



Documents et Ressources



■ Biodiversité

Conclusions de la Conférence des Nations unies sur la Biodiversité (CdB) de Charm el-Cheikh (COP14 biodiversité) qui s'est tenue du 13 au 29 novembre 2018.

<http://www.oecd.org/environment/resources/oecd-at-cbd-cop14.htm>

Sur ce sujet, lire l'article de l'IDDRI « Cap sur Beijing ! Craintes et espoirs après la COP 14 sur la biodiversité » à l'adresse suivante :

http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-18-6210_es.htm

Rapport de l'OCDE « Tracking Economic Instruments and Finance for Biodiversity 2018 »

À lire sur : <http://www.oecd.org/environment/resources/Tracking-Economic-Instruments-and-Finance-for-Biodiversity.pdf>

■ Club Carbone Forêt Bois

I4CE (ex CDC Climat) a mis en place, avec comme partenaires, l'ONF, la Forêt privée française, la société forestière et l'ASFFOR (et la participation de l'INRA, de l'ENGREF, du laboratoire d'économie forestière et de l'Université de Bordeaux IV), un club et une plateforme d'échanges et de projets pour :

- analyser, comprendre et utiliser les incitations économiques et politiques existantes pour développer le rôle d'atténuation de la filière forêt-bois
- contribuer au développement d'outils économiques de valorisation du carbone

Cette initiative fait suite au projet VOCAL (voluntary carbon land certification)

Ce Club est coordonné par Julia Grimault : julia.grimault@i4ce.org

Plus d'infos sur : https://www.i4ce.org/go_project/club-carbone-forets-bois

Et sur le projet VOCAL : https://www.i4ce.org/go_project/projet-voluntary-carbon-land-certification-vocal

Et parmi les autres publications de l'ex CDC Climat, les points climat n°54 « Ménages et rénovation énergétique : une vue d'ensemble du cadre législatif et réglementaire en France », 56 « La contribution climat énergie en France : fonctionnement, revenus et exonérations » et 57 « Objectifs climatiques européens : le stockage carbone agricole et forestier mis à contribution ».

Documents à retrouver sur : <https://www.i4ce.org/publication-type/point-climat>

■ 30X30 Actions for a Sustainable Europe #Think2030 Action Plan

Rapport de l'institut pour une politique environnementale européenne (IEEP) autour des thématiques suivantes ; changement climatique, économie circulaire, gestion des matières plastiques, bien être et justice sociale, conservation de la nature, paix et sécurité, etc.

<https://ieep.eu/publications/30x30-actions-for-a-sustainable-europe-think2030-action-plan>

■ Publications de la Cour des comptes européenne

- Avis publié par la Cour des comptes européenne (publié le 22 novembre 2018) intitulé « Les propositions de l'UE en matière de lutte contre la fraude ne vont pas assez loin » et rapport spécial n°1/2019 « Dépenses financées par l'UE : des mesures s'imposent pour lutter contre la fraude »
- Rapport spécial n°2 « dangers chimiques dans notre alimentation : la politique de l'UE en matière de sécurité alimentaire nous protège mais tout n'est pas réglé »
- Rapport spécial sur le financement de la recherche dans l'UE (publié le 6 novembre 2018).

Concernant ce dernier rapport la CCE souligne que la charge administrative pesant sur les personnes qui gèrent des subventions de recherche au titre du programme Horizon 2020, a diminué, la plupart des mesures de simplification adoptées ayant été efficaces, même si des améliorations sont possibles »

■ Parmi les rapports de l'agence européenne de l'environnement (EEA Report)

- n°11/2018 Mercury in Europe environment – A priority for European and global action
- n°12/2018 Air quality in Europe – 2018 report
- n°13/2018 Electric vehicles from life cycle and circular economy perspectives : Transport and Environment Reporting Mechanism (TERM) report
- n°18/2018 Chemicals in European water

Tous les rapports de l'AEE sont téléchargeables sur <https://www.eea.europa.eu> rubrique Publications.

■ Newsletter du Point de contact national Énergie du programme Horizon 2020 (Nicolas Dupuy de l'Université de Lorraine) dont le numéro de décembre est consacré aux liens entre les investissements d'avenir et les plans d'action du SET plan européen.

Inscription à la newsletter sur : pcn-energie@recherche.gouv.fr

Plus d'infos sur <http://www.horizon2020.gouv.fr/pid29770/energie.html>



JOUE séries L et C

JO L17 du 18 janvier 2019 : trois décisions concernant les documents de référence sectoriels relatifs aux meilleures pratiques de management environnemental, aux indicateurs de performance environnementale sectoriels et aux repères d'excellence au titre du règlement relatif au système communautaire de management environnemental pour :

- le secteur de l'administration publique
- le secteur de la construction automobile
- pour le secteur de la fabrication d'équipements électriques et électroniques

JO L7 du 9 janvier 2019 : 8 décisions d'exécution arrêtant l'actualisation des listes des sites d'importance communautaire pour les régions biogéographiques steppique, pannonique, alpine, continentale, atlantique, macaronésienne, boréale et méditerranéenne.

JO L330 du 27 décembre 2018 : Accord entre l'UE et le Japon pour un partenariat économique.

JO L238 du 21 décembre 2018 : Règlement sur la gouvernance de l'Union de l'énergie et de l'action pour le climat - Directive 2018/2001 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables et Directive 2018/2002 relative à l'efficacité énergétique.

JO C459 du 20 décembre 2018 : Rapport spécial de la Cour des comptes européenne n°33/2018 « Lutte contre la désertification dans l'UE : le phénomène s'aggravant, de nouvelles mesures s'imposent » et n°35/2018 « Mise en œuvre de fonds de l'UE par des ONG : des efforts supplémentaires sont nécessaires pour plus de transparence ».

JO C423 du 23 novembre 2018 : Rapport spécial n°25/2018 « Directive sur les inondations, des progrès ont été réalisés dans l'évaluation des risques mais la planification et la mise en œuvre demandent à être améliorées ».

JO L285 du 13 novembre 2018 : Décision de la Commission concernant la proposition d'initiative citoyenne intitulée « Étiquetage obligatoire des produits alimentaires comme non végétariens/végétariens/végétaliens ».

JO C403 du 9 novembre 2018 : Rapport spécial n°28/2018 de la Cour des comptes européennes intitulé « La plupart des mesures de simplification intégrées dans Horizon 2020 ont facilité la vie des bénéficiaires, mais des améliorations restent possibles ».

JO C398 du 5 novembre 2018 : Appel à propositions du programme Erasmus+, action clé 3 – Soutien à la réforme des politiques : coopération avec la société civile dans le domaine de la jeunesse.

JO C395 du 31 octobre 2018 : Appel à propositions « Soutien aux actions d'information dans le domaine de la politique agricole commune ».

JO C391 du 29 octobre 2018 : Rapport spécial n°24/2018 de la Cour des comptes « Démonstration du captage et du stockage du carbone ainsi que des énergies renouvelables innovantes à l'échelle commerciale dans l'UE : les progrès enregistrés au cours de la dernière décennie n'ont pas répondu aux attentes ».

COM(2018)848 du 4 janvier 2019 : Rapport de la Commission sur le réexamen et la mise à jour du deuxième plan de mise en œuvre de l'Union européenne, concernant les polluants organiques persistants.

COM(2018)890 du 19 décembre 2018 : Préparatifs en vue du retrait du Royaume-Uni de l'UE le 30 mars 2019 – mise en œuvre du plan d'action d'urgence de la Commission.

COM(2018)842 du 17 décembre 2018 : Rapport de la Commission sur le fonctionnement du marché européen du carbone.

COM(2018)811 du 7 décembre 2018 : Rapport de la Commission sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour les forêts « Une nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts et le secteur forestier » (en référence à la COM(2013)659). La stratégie de 2013 pour une gestion durable des forêts en Europe et dans le monde a défini 8 domaines prioritaires qui font chacun l'objet de ce rapport.

Plus d'infos sur http://ec.europa.eu/environment/forests/index_en.htm

COM(2018)794 du 5 décembre 2018 : Rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la communication « Lutter contre la désinformation en ligne : une approche européenne » (Communication COM(2018)236 adoptée le 26 avril 2018).

JOIN(2019)36 du 5 décembre 2018 : « Action plan against Disinformation » (en anglais uniquement)

Plus d'infos sur <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/news/action-plan-against-disinformation>

COM(2018)814 du 4 décembre 2018 : Communication de la Commission intitulée « Vers la conclusion rapide d'un accord sur un budget à long terme pour les priorités de l'Europe ».

COM(2018)773 du 28 novembre 2018 : « Une planète pour tous. Une vision européenne stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat ». Voir notre article page 3

Et un ensemble de document regroupés sous l'intitulé « 2018 – Vision for a long term EU strategy for reducing greenhouse gas emissions ».

À retrouver sur : https://ec.europa.eu/clima/policies/strategies/2050_en#tab-0-1

COM(2018)880 du 13 novembre 2018 : Communication (en anglais uniquement) « Preparing for the withdrawal of the United Kingdom from the European Union on 30 March 2019 : a Contingency Action Plan ».

COM(2018)738 du 12 novembre 2018 (et SEC(2018)472, SWD(2018)460 et 461) Rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la stratégie de l'UE relative à l'adaptation au changement climatique. .

COM(2018)734 du 7 novembre 2018 : Communication de la Commission « Vers un cadre complet de l'UE en matière de perturbateurs endocriniens ».

En 1999, la Commission a adopté la première stratégie communautaire sur les perturbateurs endocriniens. Près de vingt ans plus tard, il est temps d'actualiser cette stratégie. En 2017 et 2018, elle avait établi des critères d'identification des perturbateurs endocriniens (dans le cadre de la législation sur les pesticides et les biocides) ; elle va désormais enclencher un bilan de qualité afin de déterminer si la législation mise en place a atteint son objectif. La Commission souhaite également examiner les perturbateurs endocriniens de manière globale, plutôt que sectorielle. Cette recherche sera principalement menée via le programme H2020 avec une enveloppe de 52 millions d'euros débloquée d'ici fin 2019 pour financer des projets portant spécifiquement sur ce sujet.

Plus d'infos sur https://ec.europa.eu/health/endocrine_disruptors/overview_fr

COM(2018)703 du 23 octobre 2018 : Les principes de subsidiarité et de proportionnalité: renforcer leur rôle dans l'élaboration des politiques de l'Union.

Comme le dit le président de la Commission (Jean-Claude Juncker) « je voudrais que notre Union se concentre davantage sur ce qui compte réellement. Nous ne devons pas agacer les citoyens européens avec des règlements qui régissent les moindres détails de leurs vies. Nous devrions être visibles sur les grands enjeux. Nous ne devons pas proposer sans cesse de nouvelles initiatives ou chercher à assumer des compétences toujours plus vastes. Nous devrions rétrocéder des compétences aux États membres dans des domaines où cela fait du sens (discours sur l'état de l'Union 2017).

COM(2018)800 (et surtout ses annexes) du 23 octobre 2018 : Programme de travail de Commission pour l'année 2019 intitulé « Delivering what we promised and preparing for the future ».

Avis de marchés et d'attribution de marchés (JOUE série S)

JO S250 du 29 décembre 2018 : Avis de marché de services « Appui aux politiques relatives aux gaz à effet de serre fluorés » : budget estimatif 400 k€ (en 4 lots), dépôt des propositions avant le 25/02/2019.

JO S248 du 26 décembre 2018 : Avis d'attribution du marché « Mesure et analyse de l'adoption de l'éco-innovation et des politiques connexes aux bureaux Technopolis Consulting-Deloitte Conseil-Wuppertal Institute (seule offre pour cet appel) pour un montant de 535 k€.

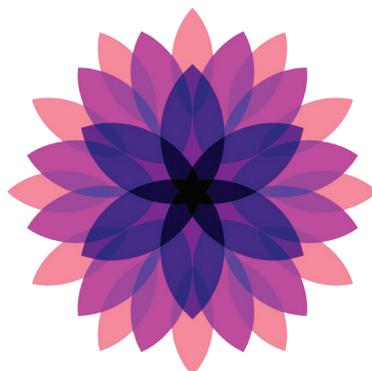
JO S247 du 22 décembre 2018 : Avis de marché « Soutien à l'évaluation finale de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2020, et suivi » - proposition avant le 29/01/2019 — estimation 500 k€.

JO S244 du 19 décembre 2018 : Avis d'attribution du marché « Soutien au partenariat européen d'innovation sur l'eau (PEI Eau) » au bureau autrichien Fresh Thoughts Consulting pour un montant de 380 000 €.

Plus d'infos sur le PEI Eau sur <https://www.eip-water.eu>

JO S224 du 21 novembre 2018 : Avis d'attribution de marché de l'étude sur le soutien analytique en vue de l'opérationnalisation d'une initiative de stockage du carbone dans les sols agricoles de l'UE au bureau danois COWI pour un montant de 435 k€.

JO S222 du 17 novembre 2018 : Avis d'attribution du marché « Évaluer, identifier, partager et disséminer les meilleures pratiques pour la gestion humaine des espèces invasives ». Ce marché d'un montant évalué à 500 k€ n'a pu être attribué ; aucune offre ou demande de participation n'a été reçue ou elles ont toutes été rejetées.



Les images utilisées dans la lettre d'Enviropea proviennent pour la plupart du site fr.freepik.com

